

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-PIERRE
MRC DE PORTNEUF

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire de Rivière-à-Pierre le lundi 20 février 2023 à 10h00 sous la présidence de madame Danielle Ouellet, mairesse.

En plus de madame la mairesse, étaient présentes les conseillères Pascale Bonin et Diane Blouin ainsi que les conseillers Alain Lavoie et Gilbert Dumas.

Était absent le conseiller Jérémy Martin et Jacquelin Goyette

1.1 Mot de la mairesse

Madame le maire ouvre la séance et elle invite à un moment de réflexion.

2023-02-083

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée

2023-02-084

1.3 Adoption du règlement 526-23 imposition des taxes, des tarifs et compensations

Il est proposé par M. Alain Lavoie
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que soit adoptée le règlement 526-23 imposition des taxes, des tarifs et compensations

.

Adoptée

2. Période de questions

Aucune question

3. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Diane Blouin de lever la présente séance. La séance est levée par madame la mairesse à 10 :55 hres.

Danielle Ouellet
Mairesse

Marie Tremblay
Directrice générale et greffière-
trésorière intérimaire

